



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## hépatite B

Question écrite n° 67280

### Texte de la question

Plusieurs cas d'hépatite B aiguë ont été signalés dans deux maisons de retraite de Belgique après que les résidents diabétiques eurent subi le contrôle du taux de sucre dans le sang. L'absence de prévention - défaut de nettoyage de l'appareil de lecteur de la bandelette qui reçoit la goutte de sang prélevée au bout du doigt, l'absence de port de gants lors des prélèvements ou la réutilisation d'aiguilles d'un malade à l'autre - du risque infectieux lors des prises de sang au doigt en est la cause. Une enquête a été diligentée qui a permis de révéler d'autres cas antérieurs. Ce même phénomène a eu lieu aux États-Unis. M. Jean-Claude Bois demande à M. le ministre de la santé et des solidarités si des dispositions sont actuellement prises pour éviter ce risque de contamination dans les maisons de retraite comme dans tout lieu recevant des sujets diabétiques et, dans la négative, de lui faire part de ces intentions à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bois](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67280

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juin 2005, page 6110